

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 11 décembre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 5 décembre 2017
Date de publication : 19 décembre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M.
Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-
AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine
NONNOTTE-BOUON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu
BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M.
Gilbert CARD, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT,
M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée DRUET

Référence

N° 17.11.12.125

CommissionFonctionnement de
l'Institution**Objet**Convention Jura Service
pour l'année 2018**Secrétaire de séance**Catherine NONNOTTE-
BOUON**Rapporteur**

Isabelle MANGIN

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
17.11.12.130)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

Afin d'assurer le remplacement temporaire d'agents absents ou faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil Municipal autorise chaque année Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association intermédiaire JURA SERVICE, qui met à disposition de la collectivité les personnels répondant à l'offre de mission.

La convention pour l'année 2018 porte sur un total maximum de 4 000 heures aux tarifs horaires suivants :

	Coût de l'heure (- 750 H) Année 2017	Coût de l'heure (- 750 H) Année 2018
Heures Normales	16.93 €	17.09 €
Heures doubles (dimanche - jour férié)	33.86 €	34.18 €
Heures majorées à 15 % (heures de nuit à partir de 22 h)	19.47 €	19.65 €
Heures supplémentaires à 25 % (de la 36 ^{ème} à la 43 ^{ème} heure)	21.16 €	21.36 €
Heures supplémentaires à 50 % (au-delà de la 43 ^{ème} heure)	25.39 €	25.64 €

1 215 heures ont été réparties entre les services en 2017 (*nombre d'heures arrêté au 31/10/2017*).

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 8 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention ci-annexé avec l'Association Jura Service qui prendra effet le 1^{er} janvier 2018,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

Les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses au Budget Primitif 2018.

*Fait à Dole, le 11 décembre 2017
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines
- Association Jura Service

Jean-Baptiste GAGNOUX
